

# CFA Agricole des Deux-Sèvres



## Certificat de Spécialisation Conduite de Productions Maraîchères Mention Agriculture Biologique

Formation en 1 an en apprentissage

### Votre Projet / Votre Profil

⇒ Vous souhaitez développer ou perfectionner vos compétences en productions maraîchères et en transformation de fruits et légumes.

⇒ Vous aspirez à devenir maraîcher ou responsable d'un atelier de productions maraîchères. Vous voulez acquérir des compétences supplémentaires en vue d'une installation.

### Objectifs de la formation

Cette formation offre une spécialisation totalement orientée vers les productions maraîchères, la mise en place des systèmes de cultures, par le biais d'apports techniques et de réflexions agroécologiques : A l'issue de la formation, vous serez en mesure, d'assurer le pilotage technico-économique des productions maraîchères, de réaliser les interventions liées à la conduite des productions maraîchères et de réaliser les opérations relatives à la transformation des productions maraîchères.

### Contenu de la formation

- ➔ **Pilotage technico-économique des productions maraîchères**
  - Élaboration du calendrier cultural
  - Gestion de l'enherbement d'une culture
  - Amélioration de la fertilité d'une parcelle de culture
  - Optimisation des besoins en eau d'une culture
  - Observation des parcelles cultivées
- ➔ **Interventions liées à la conduite des productions maraîchères**
  - Implantation d'une culture
  - Binage mécanisé d'une culture
  - Mise en œuvre d'actions combinées de biocontrôle
  - Opérations de mises à fleurs et de mises à fruits
  - Réalisation d'un chantier de récolte
- ➔ **Transformation des productions maraîchères**
  - Élaboration d'une recette
  - Production d'une soupe de légumes en conserves
  - Production d'une conserve de légumes
  - Préparation de légumes crus prêts à l'emploi
  - Élaboration du plan de nettoyage



### Spécificités de notre formation

Le Certificat de Spécialisation s'organise autour de nombreuses activités pratiques réalisées sur l'exploitation agricole de l'établissement (espaces de productions alloués au verger, au maraîchage et à la pépinière. Ces espaces sont cultivés dans le respect de l'environnement, et fonctionnent en interactions les uns avec les autres. Une agriculture sans travail du sol est mise en place et le travail avec la biodiversité privilégiée. De l'agroforesterie est associée au maraîchage, afin d'avoir un impact sur la biodiversité des productions).

## Organisation de la formation

**Admission et adaptation** : Être titulaire d'un des diplômes suivants :

- D'un BP : « Responsable d'entreprise agricole », « Responsable d'atelier de productions horticoles » ou « Responsable d'atelier de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières »
- D'un Bac pro : « Conduite et gestion de l'entreprise agricole » ou « Conduite de productions horticoles »
- D'un BTSA : « Production horticole », « Agronomie production végétale » ou « Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole ».
- Si vous n'êtes pas titulaire d'un de ces diplômes : justifier de 3 ans d'expérience (salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat) dans un secteur non agricole ou d'1 an dans le secteur agricole. La formation nécessite des connaissances solides en cultures légumières.
- Admission après entretien
- Obtenir l'acceptation d'un mode de financement ("Financements" ci-dessous). Mise en place de dispositifs pour les personnes en situation de handicap (RQTH).

## Planning de l'année

Il s'agit d'une formation basée sur le principe de **l'alternance** en centre de formation et en entreprise :

Formation en apprentissage : 12 mois

- Formation en centre : 13 ou 16 semaines (455h ou 560h) si module transformation fruits et légumes;
- Les autres semaines : 33 ou 30 semaines en entreprise(s).

## Obtention du diplôme

Diplôme de niveau 4 validé et obtenu par l'acquisition d'un ensemble d'Unités Capitalisables (UC). Les épreuves prennent la forme d'un entretien d'explicitation effectué à partir de situations professionnelles caractéristiques du métier préparé.

## Coût de la formation : 9000€

Aucun frais pédagogique n'est à la charge de l'apprenti. Prise en charge par l'employeur et son OPCO.

## Après la formation

Maraîcher(e), Responsable d'atelier de productions maraîchères.

## Conditions d'accueil et financements

### Hébergement et restauration (tarifs 2023)

L'établissement propose la possibilité d'un hébergement et d'un service de restauration.

- Tarif pension complète: 57,40 € la semaine.
- Tarif ½ pension : 15 € la semaine
- Prise en charge partielle par les OPCO

## Financements

La formation est gratuite pour l'apprenti et son représentant légal. Des aides financières diverses peuvent être attribuées à l'apprenti selon sa situation (aide au permis, allocations d'aide au logement, accès privilégié au Foyer des Jeunes Travailleurs...)

